



DÉLIBÉRATION
DU CCAS DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES

Séance du 23 septembre 2025

Date de la convocation : 17 septembre 2025

Membres en exercice : 15

Membres présents : 7

Votants : 8

Le 23 septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Monnières, s'est réuni sous la Présidence de Madame Françoise MÉNARD, adjointe aux affaires sociales.

Présents : Sylvie Chatellier, Marie-Jeanne Bouet, Élisabeth Chéreau, Marie- Jeanne Caillé, Jean Yves Gauvrit, Marie Thé Laine, Françoise Ménard.

Absents excusés : Sylvie Saget-Soulard, Hélène Quéméré, Pascal Bouton, Servane Chesneau, Jean-Marc Peignen, Richard Lopez, Stéphane Entème, Benoit Couteau

Pouvoirs : Benoit Couteau a laissé une procuration de vote à Sylvie Chatellier

Secrétaire de séance : Françoise MÉNARD

2025-09-23-002 – Activités extra-scolaires / sports 2025-2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le CCAS après discussion désire reconduire cette aide de 30€ pour l'inscription d'un enfant à des activités extrascolaires, sportives, culturelles et autres.

En 2024, il a été attribué 23 aides pour les enfants à 10 familles soit 690 €

Cette année il est proposé que le Quotient Familial doit être de 900€, l'enfant doit être âgé de 5 à 18 ans et habiter Monnières pour profiter de cette aide.

Les familles devront présenter un document CAF ou le QF sera égal ou inférieur à 900€, une facture ou preuve de règlement de l'adhésion mentionnant le nom de l'enfant, un RIB.

Clôture des demandes 15 décembre 2025

Après avoir délibéré, le CCAS, à l'unanimité :



✚ **VALIDE** la reconduction de l'aide de 30€ pour les activités extra-scolaires pour les familles dont les revenus ne dépassent pas le quotient familial de 900€.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

La secrétaire de séance
Françoise MÉNARD

Registre certifié conforme,



Le Maire
Stéphane ENTÈME